

● Avis au lecteur(ice) ●

N'hésitez pas à nous contacter pour tout questionnement concernant la formation en apprentissage. Nous sommes là pour vous aider et nous serions très heureux de partager notre expérience avec vous.



Nous contacter

- ✉ mael.penot.etu@univ-lille.fr
- ✉ maxime.trottolo.etu@univ-lille.fr
- ✉ mathis.terasconi.etu@univ-lille.fr
- ✉ adrien.velcin.etu@univ-lille.fr



APPRENTI MODE D'EMPLOI

Êtes-vous à la recherche d'une **expérience professionnalisante** ?

Découvrez dans ce livret les meilleurs **conseils** et **astuces** de 4 alternants en 2ème année de BUT GMP

iut-gmp.univ-lille.fr



Qu'est ce que l'alternance ?

L'alternance est une expérience professionnelle que l'Université de Lille propose à partir de la 2ème année d'étude en suivant le parcours MPI.

Elle permet d'avoir une première immersion dans le monde professionnel.

Votre statut change !

Après avoir signé votre précieux contrat, vous obtenez le statut **d'apprenti** qui est un statut égal à n'importe quel autre statut de salarié de l'entreprise, la seule différence c'est que vous allez en formation un mois sur deux.

Vous avez donc les mêmes **droits et** les mêmes **devoirs**.

Quel est votre rythme en Alternance ???

1 mois en cours
—
1 mois en entreprise



Liens utiles :

Le QR-code ci dessous renvoie vers une page linktr.ee où vous y retrouverez **tous les sites internet** évoqués dans le livret.



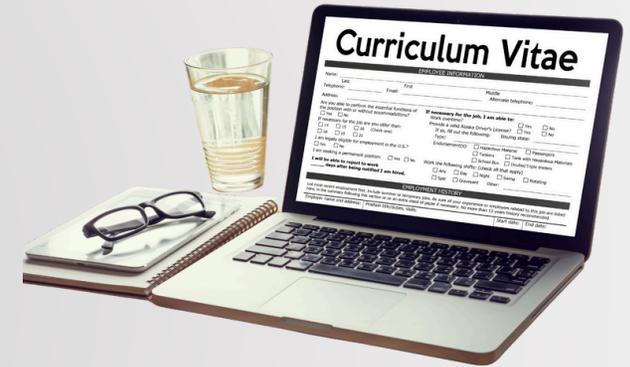
ANNEXES

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1re année du contrat	27% du SMIC soit 486,48 euros	43% du SMIC soit 774,77 euros	53% du SMIC soit 954,95 euros	100% du SMIC soit 1.801,8 euros
2e année du contrat	39% du SMIC soit 702,7 euros	51% du SMIC soit 918,91 euros	61% du SMIC soit 1.099,09 euros	100% du SMIC soit 1.801,8 euros
3e année du contrat	55% du SMIC soit 990,99 euros	67% du SMIC soit 1207,2 euros	78% du SMIC soit 1.405,40 euros	100% du SMIC soit 1.801,8 euros

Se préparer avant de postuler

2 prérequis

Certaines entreprises pourront demander une **lettre de motivation**. Attention celle-ci, contrairement au **CV**, doit être adaptée à chaque entreprise, la structure globale peut être la même.



Ut Université de Lille

CALENDRIER 2024 / 2025 BUT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE 3ème année APPRENTISSAGE
PARCOURS : MANAGEMENT DE PROCESS INDUSTRIEL - RNCP 35465

sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

LEGENDE

- ORANGE : DASSIAGE
- JAUNE : SHED
- VERT : JOURNEE
- ROSE : PRESENCE UT
- BLEU : PRESENCE ENTREPRISE

Ca calendrier est destiné à être provisoire et peut être amendé à titre modifié en fonction des contraintes conjonctures. L'UT de Lille site de Valenciennes et de Fives s'engage à communiquer tout changement de calendrier au minimum 2 mois à l'avance.

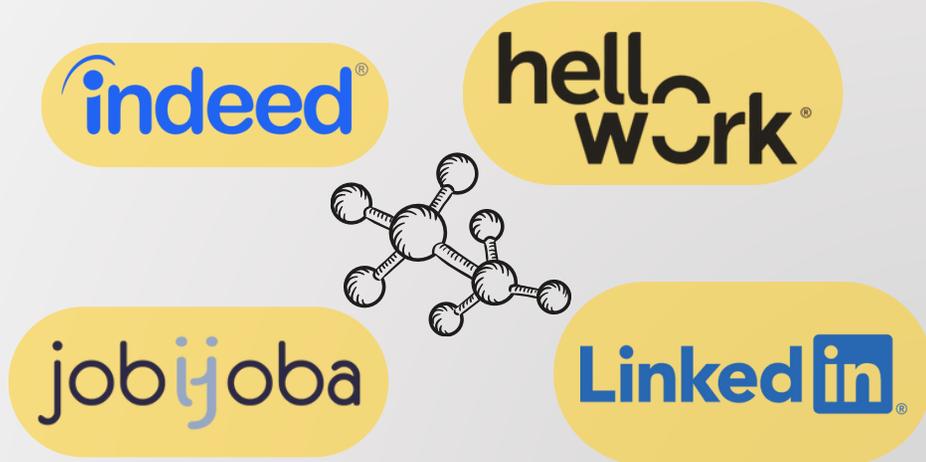
Il est important aussi maintenant de se faire un **profil en ligne** notamment sur **LinkedIn** qui est l'Instagram du monde pro car non seulement des offres peuvent y être postées mais c'est aussi une vitrine pour les recruteurs. C'est de cette manière que le réseau de contact se fait et s'agrandit.

Il s'agit de **retranscrire le CV** sauf qu'il est en accès à tout le monde. Ainsi, les recruteurs peuvent se le transmettre beaucoup plus facilement



Comment trouver des offres d'emploi ?

Les principaux sites

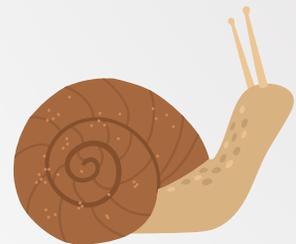


Job Dating

N'hésitez pas à suivre le compte LinkedIn de DURIEZ Catherine, enseignante en communication au sein du BUT. Vous y trouverez de nombreux posts en rapport avec les Job Dating et des offres d'Alternance.

Forum des métiers au BUT

Ce forum est organisé par l'Université tous les ans. Il a pour but de faire découvrir des entreprises et d'échanger avec des salariés et même d'obtenir des contrats d'apprentissage !



**Ne tardez pas !
Les places partent vites.**

Quels sont les avantages de l'alternance ?

Un investissement pour votre avenir 

L'alternance permet de développer son **réseau professionnel** en côtoyant des salariés.

L'alternance offre une forte **possibilité d'embauche**, car l'entreprise forme l'alternant à ses méthodes de travail et peut décider de le recruter.

Pour les contrats en alternance, le salaire brut est **égal** au salaire net, car il est exonéré de certaines charges sociales.



Apprentissage concret : L'alternance permet d'appliquer directement les connaissances théoriques dans un contexte professionnel.

Expérience valorisante : une véritable expérience professionnelle, ce qui la rend plus attractive pour les employeurs.

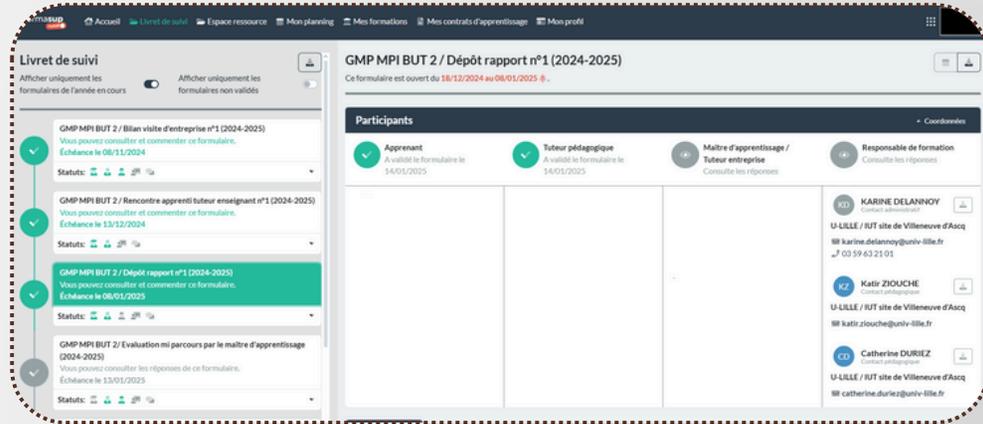
Rémunération : L'alternant perçoit un salaire selon son âge et son niveau d'études.

Développement de compétences : En travaillant en entreprise, on acquiert des compétences techniques (Hard skills) et développe des compétences personnelles (Soft Skills).

MyFormasup

Un lien essentiel entre l'IUT et l'entreprise !

C'est ICI que l'on va retrouver les **formulaires** pour rendre les **rapports** et voir les échéances à venir. On y retrouve également le détail de la mission et le contrat une fois signé.



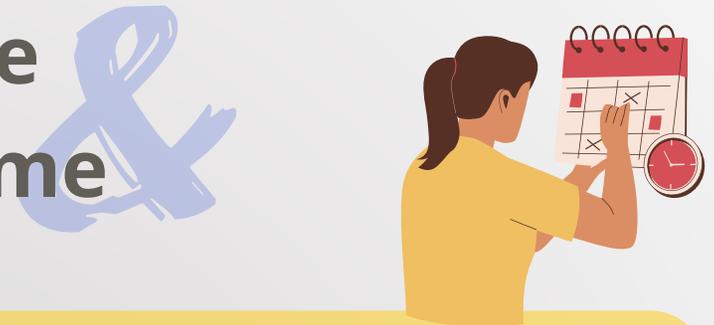
Au début de l'année l'IUT organise une Réunion tripartite où les maitres d'apprentissage sont invités à venir pour vous rencontrer avant la première période en entreprise.

Dans les premières échéances, il y aura notamment une visite de l'entreprise par le tuteur enseignant ainsi qu'un entretien avec lui à la suite de la 1ère période d'entreprise pour débriefer du ressenti de cette expérience.

Il y aura également des **rapports à rendre (2/an)** et une soutenance à la fin de chaque année où le maître d'apprentissage doit normalement être présent.



Durée Rythme



Signer un contrat de 2 ans

Lorsque vous entrez dans le programme MPI, c'est un contrat de 2 ans que vous signez avec votre entreprise.

Vous passerez un **mois en cours** puis un **mois en entreprise** avec une période d'au moins 3 mois en entreprise pendant les vacances d'été pour le plaisir de tous.

Il est nécessaire de bien vérifier que les missions sont en adéquation avec les apprentissages de la formation. Il est possible que le contrat ne soit pas accepté si ce n'est pas le cas

Voici un exemple de **calendrier** pour les BUT en 2ème année MPI :

The calendar shows the schedule for the 2nd year of the BUT Genie Mécanique et Productique, Management de Process Industriel. It covers the period from September 2024 to August 2025. The calendar is color-coded by month and includes a legend for 'IMMERSION', 'SAIRES', 'JOURS FERMES', 'PRESENCE IUT', and 'PRESENCE ENTREPRISE'. The text below the calendar states: 'Ce calendrier est donné à titre prévisionnel et peut être amendé à titre modifié en fonction des contraintes universitaires. L'IUT de Lille site de Villeneuve d'Ascq s'engage à communiquer tout changement de calendrier au minimum 2 mois à l'avance.'

Quel est le statut en étant alternant ?

Comme dit précédemment, tout apprenti a des **droits** et des **devoirs** à respecter en entreprise mais aussi à l'école.

Droits

Rémunération (minimum légal mais l'entreprise peut l'augmenter)

Aides de l'entreprise et de l'Etat

Congés payés (minimum 5 semaines)

Période d'essai (période où tu peux rompre ton contrat)



Devoirs

Présence obligatoire à l'Université et en Entreprise

Rendus pour l'entreprise et l'Université

Assiduité sur les rendus et les horaires

Respect des règlements



Les Aides

Aide au **Permis de Conduire (Voiture)** : une subvention de 500 € est accordée aux apprenti(e)s.

Conditions :

- Avoir plus de 18 ans
- Etre en contrat d'apprentissage
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide



Aide Mobili-jeune : Proposée par Action Logement

Conditions :

- moins de 30 ans
- En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Demander dans les 6 mois suivant le début de la formation
- Montant de 10 à 100€



MOBILI-JEUNE®

Prime d'Activité : Proposée par la CAF

Conditions :

- Percevoir un salaire d'au moins 65 % du SMIC Brut
- Avoir une ancienneté dans l'entreprise d'au moins 3 mois
- Avoir plus de 18 ans



Carte génération :

Conditions :

- Acheter du matériel nécessaire à la formation
- Avoir plus de 18 ans
- Etre en contrat d'apprentissage

